

Paris, le 10 décembre 2013

MODIFICATION DES MOYENS ALLOUES AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié par la société Foncière Euris à la société EXANE BNP PARIBAS, il a été procédé à un retrait de 150 000 € en espèces du compte de liquidité en date du 9 décembre 2013.

*Contact :*

*M. Michel Savart*

*Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00*

*Email : [contact-fe@euris.fr](mailto:contact-fe@euris.fr)*

*<http://www.fonciere-euris.fr>*